



**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE (CQSJB)
troisième assemblée ordinaire du conseil d'administration (CA)
du lundi 27 mars 2023**

PROCÈS-VERBAL

Troisième assemblée ordinaire de l'année 2023 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le lundi 27 mars 2023 à 19 h 00 à la salle 322-324 du centre Frédéric-Back.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

Mme Alexandra-Maude Grenier	Présidente
Mme Claudia Nguyen	Secrétaire
Mme Maggy Desgagnés	Trésorière
Mme Rose Savard-Paquet	Vice-Présidente
M. Fabien Abitbol	Administrateur
M. Steve Brillant	Administrateur
M. Louis Dumoulin	Administrateur

Membre sans droit de vote :

Mme Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, district du Cap-aux-Diamants
----------------------------	--

ABSENCES :

M. François Blay-Martel	Administrateur
M. William Philippon	Administrateur

IL Y A QUORUM.

AUTRES PARTICIPANTS :

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, six citoyens assistent à l'assemblée dont M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques.

Ordre du jour

- 23-03-01 19 h 00 **Ouverture de l'assemblée**
- 23-03-02 19 h 02 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 23-03-03 19 h 05 **Adoption du procès-verbal du 27 février 2023**
- 23-03-04 19 h 10 **Présentation : Mobilisation Haute-Ville**
- 23-03-05 19 h 40 **Période de la conseillère municipale – Mélissa Coulombe-Leduc**
- 23-03-06 19 h 50 **Période de questions du public**
- 23-03-07 20 h 00 **Rapport des activités des comités**
Verdissement et aménagement
 - **Points d'information**
 - **Résolution**
 - Propreté et entretien Parc Richelieu***Mobilité et sécurité***
 - **Points d'information**
 - Table de mobilité des quartiers centraux
 - Table de concertation vélo (TCV)
 - **Résolution**
 - Signalisation côte de Salaberry***Qualité de vie***
 - **Points d'information**
 - Société de développement commercial (SDC)***Patrimoine***
 - **Points d'information**
 - **Résolution**
 - Projet d'initiative du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste pour une exposition du photographe Thaddée Lebel à la bibliothèque Claire-Martin et demande de subvention à la Ville de Québec en vertu du fonds d'initiative des conseils de quartier***Rayonnement***
 - **Points d'information**
- 23-03-08 21 h 00 **Administration**
Trésorerie
 - Point mensuel : État des finances
 - Résolution paiement de la secrétaire de rédaction
 - Résolution frais de déplacement
 - Résolution frais de représentation MHV***Fonctionnement***
 - Amendement à la résolution CA-23-10
 - Résolution assemblée générale d'avril 2023
- 23-03-09 21 h 30 **Divers**
- 23-03-10 21 h 35 **Levée de l'assemblée**

23-03-01 Ouverture de l'assemblée

Mme Rose Savard-Paquet constate le quorum et ouvre la réunion à 19 h 03.

23-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Rose Savard-Paquet donne lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE MAGGY DESGAGNÉS, DÛMENT APPUYÉ PAR FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

23-03-03 Adoption du procès-verbal du 27 février 2023

Les administrateurs ont tous pris connaissance du procès-verbal de la dernière réunion.

SUR PROPOSITION DE ROSE SAVARD-PAQUET, DÛMENT APPUYÉE PAR STEVE BRILLANT, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 27 février 2023.

Adoptés à l'unanimité.

23-03-04 Présentation : Mobilisation Haute-Ville

M. Guillaume Simard, directeur de Mobilisation Haute-Ville présente aux gens qui assistent à l'assemblée, la mission de l'organisme et le type de projets qu'ils travaillent. Ils présentent également sa collègue, Mme Ludivine Caussan, répondante pour le quartier Saint-Jean-Baptiste.

La présentation est disponible en Annexe 1.

23-03-05 Période de la conseillère municipale – Mélissa Coulombe-Leduc

Services communautaires/aide à la population

Mme Mélissa Coulombe-Leduc mentionne que des échanges ont eu lieu avec la Société Saint-Vincent-De-Paul de Saint-Jean-Baptiste concernant les besoins d'aide alimentaire. Mme Coulombe-Leduc explique qu'ils lui ont fait part que les besoins ont beaucoup augmenté et qu'ils commencent à être à l'étroit. Mme Coulombe-Leduc précise que depuis la fermeture de l'église, ils sont situés à la Maison Mère-Mallet et que la Ville regardera ce qu'ils peuvent faire pour les aider. Mme Coulombe-Leduc ajoute que les Loisirs et la Vie communautaire à la Ville font parallèlement un état de situation pour connaître les besoins, par secteur, en termes de locaux et d'espaces communautaires. Mme Coulombe-Leduc termine en mentionnant que pour Saint-Jean-Baptiste, le fait que les rencontres soient géographiquement situées dans Montcalm, reflète bien le besoin de locaux communautaires.

Déminéralisation

Pour répondre à une question posée par M. Louis Dumoulin concernant la déminéralisation, Mme Coulombe-Leduc affirme qu'elle lui transmettra une lettre datant du 26 mai 2022, qui fait un état de situation et de suivi à ce sujet. Elle ajoute que pour le quartier Saint-Jean-Baptiste, des projets seront réalisés en 2023 et 2024 et que tout le projet de verdissement des rues Lockwell, Saint-Gabriel, Des Zouaves et Claire-Fontaine, fait partie des projets financés par le Ministère de l'Environnement. Elle ajoute qu'une plantation d'une quarantaine d'arbres est prévue, pour les quatre rues nommées précédemment.

Mme Maggy Desgagnés demande s'il est toujours possible de faire des propositions concernant le verdissement d'endroits non ciblés par la Ville. Mme Coulombe-Leduc précise que oui, mais que la Ville regarde principalement les opportunités de réaménagement de rues.

Mme Coulombe-Leduc annonce qu'une invitation sera lancée pour un atelier participatif pour le réaménagement des rues situées dans le nord du quartier Saint-Jean-Baptiste. La page en ligne des [activités de participation publique](#) affichera les activités environ deux semaines avant l'atelier.

Nettoyage printanier

Mme Mélissa Coulombe-Leduc annonce que la séquence de nettoyage printanier est déjà planifiée, mais que tant qu'il y aura de la neige, les rues ne seront pas nettoyées. Selon la [carte interactive](#), Mme Coulombe-Leduc précise que pour le quartier Saint-Jean-Baptiste, le nettoyage est prévu entre le 1^{er} et le 24 mai et elle invite les gens à consulter la carte interactive pour avoir plus de précision.

Mme Maggy Desgagnés propose d'utiliser les feux clignotants pour indiquer aux citoyens de déplacer leurs véhicules. Mme Coulombe-Leduc explique que la Ville explore déjà cette proposition, mais que pour cette année, il n'y aura pas de changement à ce niveau et que les tréteaux seront encore utilisés. Mme Desgagnés demande si le nettoyage des rues du quartier se fera encore en deux blocs, c'est-à-dire en première partie le côté droit de la rue Sainte-Claire et ensuite le côté gauche. Elle précise que de cette façon, le stationnement dans les rues devient très complexe. M. Daniel Leclerc précise qu'à cette étape-ci, la carte interactive n'explique pas ce type de détail et Mme Coulombe-Leduc ajoute qu'ils pourront regarder plus en détail la planification du nettoyage des rues et en rediscuter.

Tramway

Mme Mélissa Coulombe-Leduc mentionne que pour les quartiers Saint-Jean-Baptiste et Montcalm, la rencontre concernant les travaux majeurs du tramway aura lieu le 13 avril prochain et qu'elle sera diffusée en mode webinaire. Mme Coulombe-Leduc souhaite rassurer les gens en précisant que le quartier Saint-Jean-Baptiste est relativement épargné.

Rues-écoles

Mme Mélissa Coulombe-Leduc annonce que les projets de rues-écoles débiteront dès l'automne prochain. Elle précise qu'une rencontre de travail avec les responsables des sous-comités a eu lieu et qu'ils discutent pour travailler avec les conseils d'établissement. Mme Coulombe-Leduc ajoute que les critères ne sont pas déterminés et qu'ils sont en attente des détails pour le fonctionnement. Elle explique que les écoles et les conseils de quartier les plus susceptibles de vouloir un projet de rues-écoles déposent déjà des

demandes de financements à travers les projets de sécurité routière, comme c'est le cas pour le CQSJB.

M. Louis Dumoulin suggère de relancer à nouveau le projet du quartier complet à 30 km/h et non pas seulement près de la zone-école. Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique que la proposition qui est sur la table présentement concerne les rues-écoles, donc des tronçons de rues, près des écoles seulement. Elle ajoute que le CQSJB peut tout de même aller dans ce sens, si c'est ce qu'il souhaite. Mme Coulombe-Leduc suggère tout de même de prendre l'opportunité qui se présente avec le projet de rues-écoles, bien que ça présente certains défis puisque les deux artères qui bordent l'école présentent de la circulation de transit et un circuit d'autobus. Mme Coulombe-Leduc ajoute que selon elle, de par la nature de l'artère, il serait plus réaliste de travailler d'abord la rue d'Aiguillon que la rue Saint-Jean, en plus de la proposition (CA 23-19) concernant les intersections surélevées. Mme Coulombe-Leduc mentionne que plusieurs parents du quartier souhaitent contribuer au dossier.

Mme Maggy Desgagnés propose de voir le quartier dans une vision globale en jumelant par exemple, la réduction de la vitesse à différents aménagements pour ainsi pallier les différents enjeux de sécurité. Mme Mélissa Coulombe-Leduc précise que les gens veulent plus que de la signalisation, de l'affichage, des panneaux lumineux, etc. puisque la signalisation n'est pas respectée. Elle ajoute qu'il faut se questionner à savoir s'il doit y avoir plus surveillance policière, des photos radars, ou autres. Mme Coulombe-Leduc précise que l'objectif des rues-écoles est d'établir des mesures aux effets concrets, bien que ça n'empêche pas de jumeler ce projet à d'autres types de mesures.

Mme Mélissa Coulombe-Leduc rappelle qu'il n'y a rien de décidé encore concernant les projets de rues-école et que les critères de sélection ne sont pas déterminés. Mme Coulombe-Leduc termine en affirmant qu'elle signifiera à ses collègues de la Ville que les membres du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste souhaitent participer au projet de rues-écoles.

Hébergement touristique

Mme Mélissa Coulombe-Leduc rappelle les malheureux événements de Montréal qui ont exposé la complexité de la gestion du dossier de l'hébergement touristique. Mme Coulombe-Leduc explique que ce dossier est tant de compétence du gouvernement du Québec que de compétence municipale et elle mentionne qu'au niveau des inspections, au municipal, on ne part pas tous du même endroit.

Mme Coulombe-Leduc mentionne qu'il y a un peu plus d'un mois, elle a rencontré Mme Proulx, la ministre du Tourisme, et qu'elle en avait profité pour glisser un mot concernant l'hébergement touristique. Mme Coulombe-Leduc explique que les éléments clés pour qu'une municipalité soit capable d'appliquer la réglementation sur le plan du zonage.

Mme Coulombe-Leduc ajoute que la ministre a décidé de renforcer les règlements et les lois pour obliger la publication des numéros d'enregistrement dans les annonces sur les différentes plateformes et finalement qu'Airbnb retirera toutes les annonces de sa plateforme qui ne contiennent pas de numéro d'enregistrement du CITQ.

Mme Coulombe-Leduc rappelle que la Ville de Québec analyse plusieurs scénarios pour encadrer davantage l'hébergement touristique que ce soit dans la résidence principale ou de type commercial. Elle précise qu'ils encadrent déjà beaucoup l'hébergement de type commercial, parce que c'est un usage à la grille de zonage qui est vraiment spécifique.

Mme Coulombe-Leduc explique qu'après le 25 mars, l'hébergement touristique dans les résidences principales sera permis sur l'ensemble du territoire de la province de Québec. Mme Coulombe-Leduc précise que depuis 2019, à la ville de Québec, c'est déjà permis de louer une résidence principale.

Mme Coulombe-Leduc continue en ajoutant qu'à la Ville de Québec, les demandes de permis pour de l'hébergement touristique de type commercial sont analysées par des inspecteurs qui se rendent sur place notamment pour vérifier le respect du code du bâtiment. Mme Coulombe-Leduc ajoute que ce n'est pas simple de prouver qu'une personne fait de l'hébergement touristique illégal et qu'il y a plusieurs niveaux aux plaintes. Enfin, Mme Coulombe-Leduc mentionne que quelques leviers sont en place pour limiter l'hébergement touristique illégal, dont le niveau de taxation.

Sondage déneigement

Mme Maggy Desgagnés souhaite revenir sur l'atelier portant sur le déneigement. Elle demande un suivi sur les résultats du sondage interactif qui a eu lieu et sur les discussions en sous-groupes qui se sont déroulées. Mme Desgagnés soulève que la formule était bien, mais que les interactions étaient un peu difficile via Teams. Aussi, elle remarque que les gens de la banlieue et ceux du centre-ville vivent des enjeux complètement différents.

Mme Coulombe-Leduc demande s'il est possible de voir les résultats du sondage qui s'est déroulé sur la page Facebook du Faubourg Saint-Jean-Baptiste.

Aménagement côte de Salaberry

Mme Mélissa Coulombe-Leduc explique qu'il est prévu cette année de sécuriser les passages piétons situés dans la côte de Salaberry via la rue Richelieu et Lockwell et celui dans la côte Sherbrooke, à la hauteur des Franciscains. Mme Coulombe-Leduc confirme qu'elle fera un suivi sur l'avancement de ce dossier.

23-03-06 Période de questions du public

Les questions ont été répondues lors de la période de la conseillère municipale.

23-03-07 Rapport des activités des comités

Les différents axes présentés par les rapports des activités des comités du conseil de quartier permettent aux citoyens de s'investir dans des projets précis, sans nécessairement faire partie du conseil d'administration (nommé) en tant que tel. Les citoyens intéressés doivent consulter le conseil d'administration.

> Verdissement et aménagement

Mme Rose Paquet-Savard mentionne qu'il y a une rencontre entre les responsables et que plusieurs projets sont en discussion, elle précise que les responsables ont décidé de se concentrer sur un seul projet à la fois, afin de s'assurer l'aboutissement.

Mme Rose Paquet-Savard précise au sujet de la résolution que le terme aménagement est utilisé pour l'instant, mais qu'une réflexion devra avoir lieu pour le définir. Ainsi, le terme

aménagement peut englober tant les aménagements pour enfants que les aménagements pour les chiens.

Résolution CA 23-27 - Propreté et entretien du parc Richelieu

CONSIDÉRANT les propositions faites à la résolution CA-22-10;

CONSIDÉRANT QUE ces propositions sont particulièrement pertinentes pour le parc Richelieu;

CONSIDÉRANT le potentiel du parc Richelieu, de par sa localisation dans le quartier qui en fait un des rares espaces verts dans ce secteur du quartier, de par son état actuel qui fait en sorte qu'une amélioration de ses conditions ferait une grande différence et de par la pertinence de ce parc à accueillir davantage d'aménagements paysagers et autres qui feraient en sorte que ce parc serait exploité à capacité maximale;

SUR PROPOSITION DE CLAUDIA NGUYEN, DÛMENT APPUYÉE PAR ROSE SAVARD-PAQUET, IL EST RÉSOLU:

- de demander à la Ville de considérer le parc Richelieu comme un espace vert prioritaire;
- de mettre en place des initiatives qui assurent que la propreté et l'entretien du parc Richelieu soient améliorés;
- d'ajouter davantage d'aménagements paysagers et autres au parc Richelieu.

➤ Mobilité et sécurité

Table de mobilité des quartiers centraux

Mme Alexandra-Maude Grenier précise qu'il n'y a pas eu de rencontre, mais qu'une rencontre est à venir avec le conseil de quartier Montcalm pour des résolutions conjointes. Elle précise qu'elle discutera du lien cyclable entre la haute-ville et la basse-ville, rue de l'Aqueduc / côte Sherbrooke.

Table de concertation vélo

Mme Maggy Desgagnés précise qu'il n'y a pas eu de rencontre.

Résolution CA 23-28 - Signalisation côte de Salaberry

CONSIDÉRANT les points amenés à la résolution CA-22-14;

CONSIDÉRANT QUE la réponse à cette résolution a été la suivante: « Nous vous assurons que l'analyse et la mise aux normes du passage pour personnes visé par votre demande seront effectuées dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 »;

CONSIDÉRANT QU'entre-temps, lorsqu'arrive le printemps, il y a des moments où l'asphalte refait surface, mais la peinture jaune des passages pour piétons n'a pas encore été refaite;

SUR PROPOSITION DE CLAUDIA NGUYEN, DÛMENT APPUYÉE PAR STEVE BRILLANT, IL EST RÉSOLU DE demander à la Ville de considérer des solutions innovantes qui permettront aux piétons de traverser en toute sécurité la côte de Salaberry

et qui assureront une cohérence tout le long de la côte, par exemple équiper les passages pour piétons de LED comme aux Andelys en France (réf. https://france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/eure/securite-routiere-un-passage-pieton-lumineux-et-intelligent-une-premiere-en-france-2722210.html?utm_term=Autofeed&utm_medium=Social&utm_source=Facebook&fbclid=IwAR1B1uXoz2os99U55age8HtDUDr3dAfNKNzMSE8wR6cvz7sVz1O0RS0oumk#Echobox=1677976479)

➤ Qualité de vie

Mme Rose Paquet-Savard, mentionne que l'an dernier un comité nettoyage avait été mis sur pied et que celui-ci se sera reconduit cette année. Elle précise que plus de détails viendront.

Société de développement commercial (SDC)

Mme Claudia Nguyen ajoute qu'un restaurant de tacos ouvrira bientôt sur la rue Saint-Jean et qu'il y aura également une nouvelle sucrerie de quartier.

➤ Patrimoine

Mme Alexandra-Maude Grenier mentionne qu'il y aura une présentation concernant l'église le mois prochain et qu'une invitation sera envoyée.

M. Louis Dumoulin demande si le rapport a été déposé à la Ville. Mme Alexandra-Maude Grenier ajoute qu'un suivi devra être fait à Mme Mélissa Coulombe-Leduc.

Résolution CA 23-29 - Projet d'initiative du conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste pour une exposition du photographe Thaddée Lebel à la bibliothèque Claire-Martin et demande de subvention à la Ville de Québec en vertu du fonds d'initiative des conseils de quartier

Concernant le projet d'exposition du photographe Thaddée Lebel à la bibliothèque Claire-Martin située à l'église Saint-Matthew

CONSIDÉRANT QU'une exposition, Regard sur Québec-Thaddée Lebel, photographe, a été montée pour la Villa Bagatelle et devait être présentée du 17 mars au 6 juin 2021, mais fermée après seulement un mois pendant quelques semaines à cause de la pandémie;

CONSIDÉRANT QUE Thaddée Lebel est né en 1874 sur la rue d'Auteuil, à Québec, et que pendant près de trois décennies, il a immortalisé des scènes, des rues, des monuments et de nombreux bâtiments de Québec et des environs;

CONSIDÉRANT QUE à la suite de son mariage, il est venu habiter le faubourg Saint-Jean-Baptiste, dans la maison familiale de son épouse, sur la rue Sainte-Julie, tout près du Parlement;

CONSIDÉRANT QUE les photographies de M. Lebel montrent notamment les patrimoines bâti et religieux entre 1920 et 1940 du quartier Saint-Jean-Baptiste, dans lequel il a vécu, et dont certains éléments n'existent plus aujourd'hui;

CONSIDÉRANT QUE les photographies de M. Lebel contribuent au rayonnement et à la mise en valeur du patrimoine bâti ainsi que du caractère historique du quartier Saint-Jean-Baptiste, ce qui est un axe central du plan d'action du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste;

CONSIDÉRANT QUE cette exposition de Thaddée Lebel rendra hommage au photographe et permettra d'intéresser les résidents et les touristes à l'histoire du quartier Saint-Jean-Baptiste et de la ville de Québec, tel que notamment présenté dans le document explicatif de l'exposition;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs des photographies choisies pour l'exposition proviennent du fonds Thaddée Lebel de la Ville de Québec;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'exposition du photographe Thaddée Lebel à la seule salle d'exposition du quartier Saint-Jean-Baptiste contribuera au rayonnement et à la qualité de vie du quartier Saint-Jean-Baptiste, qui constituent également deux axes importants du plan d'action du conseil de quartier;

CONSIDÉRANT la durée exceptionnelle de l'exposition, deux mois au lieu d'un seul mois, durant la très touristique période estivale;

CONSIDÉRANT le budget présenté;

CONSIDÉRANT QUE Mme Claude Corriveau, commissaire de l'exposition et ethnomuséologue, est la principale responsable de la mise en œuvre et du fonctionnement de l'exposition;

SUR PROPOSITION DE LOUIS DUMOULIN, DÛMENT APPUYÉE PAR CLAUDIA NGUYEN, IL EST RÉSOLU:

- de réserver le montant de 2 184,53 \$ pour la réalisation du projet d'exposition du photographe Thaddée Lebel à la bibliothèque Claire-Martin;
- de réserver le montant de 250 \$ pour publiciser l'exposition devant la bibliothèque Claire-Martin et sur la rue Saint-Jean;
- de demander au Service de l'interaction citoyenne de lui verser ces montants dans le cadre de l'exercice du pouvoir d'initiative du conseil de quartier;
- de désigner William Philippon et Louis Dumoulin comme répondants du projet.

➤ Rayonnement

Mme Claudia Nguyen mentionne qu'il y aura de la publicité pour la prochaine assemblée générale annuelle.

Mme Maggy Desgagnés ajoute que la stratégie d'affichage sera discutée en rencontre préparatoire.

➤ Trésorerie

Mme Maggy Desgagnés Grenier présente les états financiers du dernier mois.

Résolution CA 23-23 - Paiement de la secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE CLAUDIA NGUYEN, DÛMENT APPUYÉE PAR MAGGY DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU DE payer à Mme Marie-Pier Camiré la somme de 100\$, correspondant au procès-verbal de la rencontre de février 2023.

Ce montant est pris à même le budget fonctionnement du conseil de quartier.

Résolution CA 23-31 - Frais de déplacement

CONSIDÉRANT QUE, du fait de son état de santé, M. Fabien Abitbol s'est rendu en bus au CA de janvier 2023;

CONSIDÉRANT QUE pour le CA de février il a fait l'aller et le retour en transport adapté;

SUR PROPOSITION DE ROSE SAVARD-PAQUET, DÛMENT APPUYÉE PAR MAGGY DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU DE rembourser trois trajets à M. Abitbol, soit 8,85\$.

Résolution CA 23-32 - Frais de représentation MHV

CONSIDÉRANT QUE M. Fabien Abitbol a assisté à trois rencontres de Mobilisation Haute-Ville les 1er, 16 et 21 mars;

CONSIDÉRANT QU'IL a effectué le déplacement en transport en commun le 21 mars et qu'il a acheté une collation pour l'ensemble des participants;

SUR PROPOSITION DE STEVE BRILLANT, DÛMENT APPUYÉE PAR MAGGY DESGAGNÉS, IL EST RÉSOLU DE lui rembourser la somme totale de 11,88\$.

Fonctionnement

Résolution CA 23-33 - Amendement à la résolution CA-23-10

Cette résolution a pour but d'amender la résolution CA 23-10 par rapport au fonctionnement des conseils de quartier.

CONSIDÉRANT QUE le dépôt d'un projet à la Ville comporte un lot de travail en amont puisqu'un estimé doit être fourni ainsi qu'un détail quant à la réalisation du projet;

CONSIDÉRANT QUE les administrateurs des conseils d'administration des conseils de quartier oeuvrent à titre bénévole;

CONSIDÉRANT QUE la mise en place d'un plan de projet détaillé tel que requis pour une demande de budget d'initiative nécessite bien souvent une contribution professionnelle;

CONSIDÉRANT QUE les conseils d'administration ne sont pas nécessairement formés de spécialistes dans les domaines touchés;

CONSIDÉRANT QUE les administrateurs se retrouvent souvent dans la situation où ils ont de belles idées mais n'ont souvent pas l'expertise requise afin d'amener celles-ci jusqu'à un plan de projet concret;

CONSIDÉRANT QUE la Ville contacte les administrateurs exclusivement par courriel;

CONSIDÉRANT QUE la Ville organise fréquemment des ateliers s'adressant aux administrateurs des conseils d'administration des conseils de quartier;

SUR PROPOSITION DE ALEXANDRA-MAUDE GRENIER, DÛMENT APPUYÉE PAR CLAUDIA NGUYEN, IL EST RÉSOLU DE demander à la Ville de :

- Revoir le fonctionnement du budget d'initiative afin d'offrir du support de la part d'un de ses professionnels ou encore un support financier afin de couvrir des honoraires en amont d'une demande concrète de projet;
- Mettre en place un groupe Facebook qui permettrait notamment de communiquer avec les administrateurs ainsi que de créer des événements Facebook pour les informer au sujet des ateliers ou rencontres à venir;
- Considérer de mettre en place un calendrier interactif rassemblant les activités auxquelles pourraient participer les administrateurs de conseils de quartier.

Résolution CA 23-34 - Assemblée générale d'avril 2023

CONSIDÉRANT QUE la dernière assemblée générale (AGA) « en présentiel » du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste s'est tenue en avril 2019;

CONSIDÉRANT QUE les AGA suivantes se sont tenues avec l'outil Zoom;

CONSIDÉRANT QUE durant les restrictions sanitaires liées à la COVID les CA n'ont presque pas été fréquentés par le même public jusqu'à 2019;

CONSIDÉRANT QUE le thème choisi par le CA pour l'AGA de 2023 est particulièrement rassembleur (à savoir le devenir de l'église fermée depuis mai 2015);

CONSIDÉRANT QUE le CA souhaite rendre cette AGA de « retrouvailles » plus conviviale;

SUR PROPOSITION DE FABIEN ABITBOL, DÛMENT APPUYÉE PAR ROSE SAVARD-PAQUET, IL EST RÉSOLU:

- de demander à la Ville la somme de 500\$ afin d'agrémenter la soirée de l'AGA de bouchées et de boissons;
- de déléguer les achats et l'organisation de cette partie de l'AGA à Mmes Alexandra-Maude Grenier et Maggy Desgagnés, toutes deux membres de l'exécutif.

23-03-09 Points divers

M. Daniel Leclerc rappelle que lors de l'AGA, M. Fabien Abitbol, M. Steve Brillant, M. Louis Dumoulin, Mme Maggy Desgagnés et Mme Alexandra-Maude Grenier devront déposer à nouveau leur candidature.

23-03-10 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé,

SUR PROPOSITION DE ROSE SAVARD-PAQUET, DÛMENT APPUYÉE PAR FABIEN ABITBOL, IL EST RÉSOLU que la séance soit levée à 20 h 59.

Mme Alexandra-Maude Grenier
Présidente de séance

Mme Claudia Nguyen
Secrétaire du Conseil de quartier